

L'ÉCHO DU MONT



Bulletin Municipal 40
Gouhenans Décembre 2025

LE MOT DU MAIRE

Voilà bientôt quatre ans que la Russie a déclaré la guerre à l'Ukraine. Ceci avec des milliers de morts de part et d'autre. Une menace de guerre mondiale plane sur l'Europe. Il nous appartient à nous, européens, de se serrer les coudes et de s'armer en prévision. L'union entre les peuples d'Europe n'a jamais été aussi nécessaire.

En France, nos parlementaires ont beaucoup de difficultés à trouver un compromis pour élaborer un budget qui tient compte du déficit. Ce qui contribue à créer un climat d'instabilité.

Ajoutons à cela la montée très inquiétante de l'extrême droite dans les sondages.

Plus près de nous, les prochaines élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2026. Une nouveauté : ce n'est pas un scrutin individuel mais un scrutin de liste. Autrement dit le panachage est interdit. Le deuxième changement est le respect de la parité hommes femmes. Celle-ci doit être réelle dans la composition des listes.

Le temps passe et pour ma part, je ne solliciterai pas un nouveau mandat. Il faut savoir décrocher et passer le relais.

A mon actif, j'ai sept mandats dont deux de maire, quatre d'adjoints et un de conseiller municipal soit quarante-deux ans de responsabilités communales.

Au cours de ces deux mandats de maire, avec mes collègues, nous avons réalisé un certain nombre d'investissements ; atelier communal, abris bus, réfection de l'intérieur de l'église, toit de la mairie, atelier de distillerie, voirie, fenêtres mairie, allée centrale du cimetière...

Le fleurissement a marqué un tournant avec l'installation de plantes vivaces plus propices au changement climatique.

Chaque année, des animations ont lieu. Ce sont le Téléthon, Octobre rose, concert, repas des anciens et colis à Noël. Sans oublier les vœux communaux

Je dois ici saluer la bonne entente, le travail constructif et la responsabilité des élus pendant ces deux mandatures. Je les en remercie profondément.

Je dois souligner également le professionnalisme et la disposition du personnel communal pour leur service au public.

Noel approche, Noël est là.
A vous tous Joyeux Noel !!

Jean-Marie RONDEY

Les décisions du conseil municipal

Subventions versées aux associations

➡ Voyage scolaire	35 €
➡ Croix Rouge	50 €
➡ Anciens combattants de Gouhenans	200 €
➡ La joie de vivre	400 €
➡ Église de Longeville	300 €
➡ Fontaine d'Oppenans	200 €
➡ Église de Sénargent	100 €

La commande lance une procédure pour la vente d'une partie d'un ancien chemin communal, dans la zone des Fourches ainsi qu'un ancien chemin de défruitemt.

La commune adhère à une convention d'entretien de l'éclairage public avec le SIED 70.

La commune vote l'extinction d'une créance, suite à un dossier de surendettement.

La commune lance les différentes démarches pour la prochaine campagne de recensement de la population de l'INSEE (janvier 2026) – recrutement d'un agent recenseur, désignation du coordonnateur communal.

Validation de la réforme de la taxe d'assainissement à la demande de l'Agence de l'Eau : fixer à 0,01 €HT /m³ la contre-valeur correspondant à la « redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif.

Forêt : validation de l'état d'assiette des coupes pour 2026 de l'ONF – du devis EFA pour travaux en forêt

CCPV-PLUI : Les orientations du PADD sont ainsi modifiées pour :

- Ajuster la perspective du PLUi à 2040 (au lieu de 2034 initialement) et, dès lors, consolider les objectifs d'évolution démographique et de besoins en logements ;
- Fixer des objectifs chiffrés de modération de la consommation d'espace et de lutte contre l'étalement urbain compatibles avec le taux d'effort demandé par le SRADDET modifié le 18 décembre 2024, et avec la loi climat et résilience.

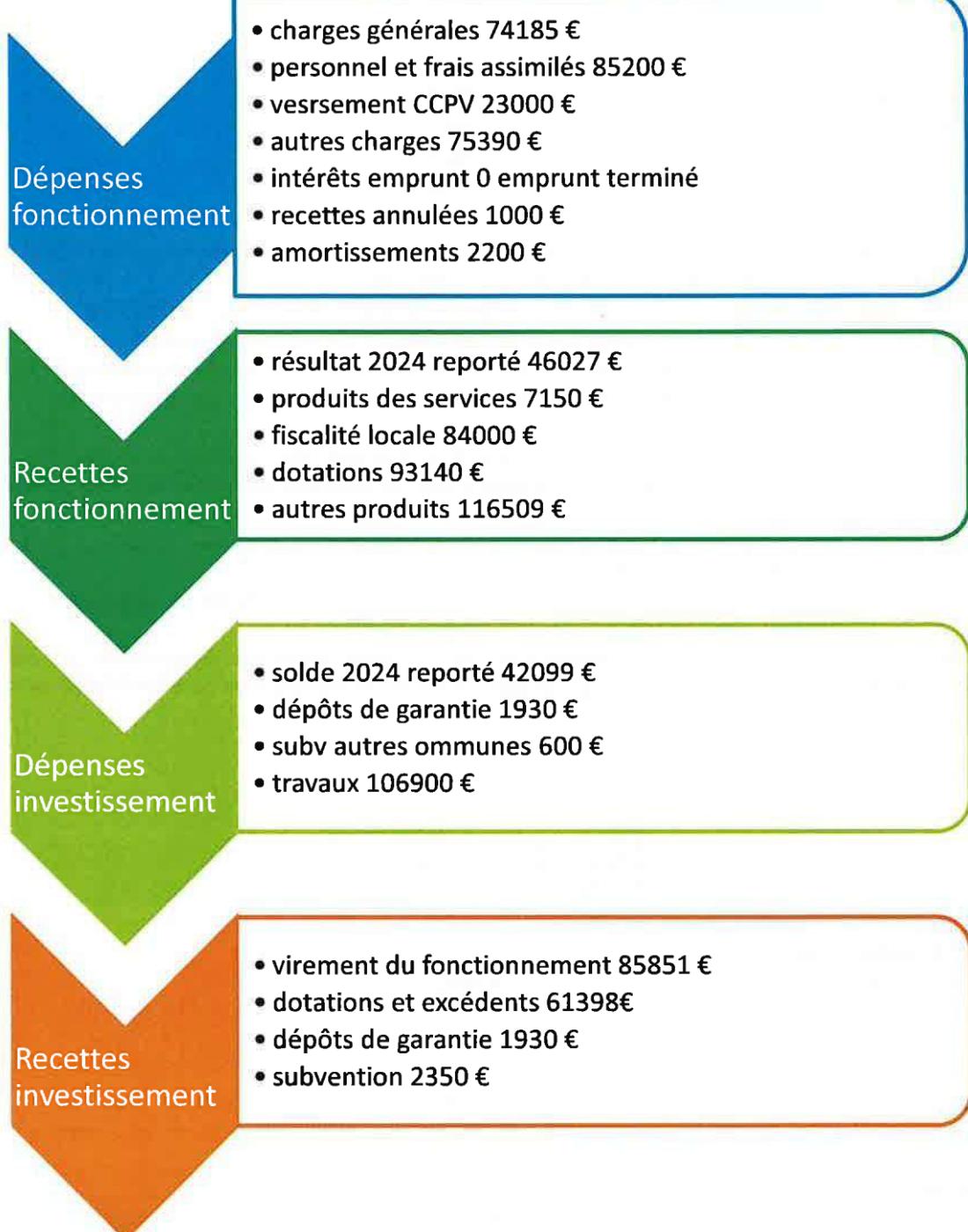
BUDGETS

BUDGET ASSAINISSEMENT

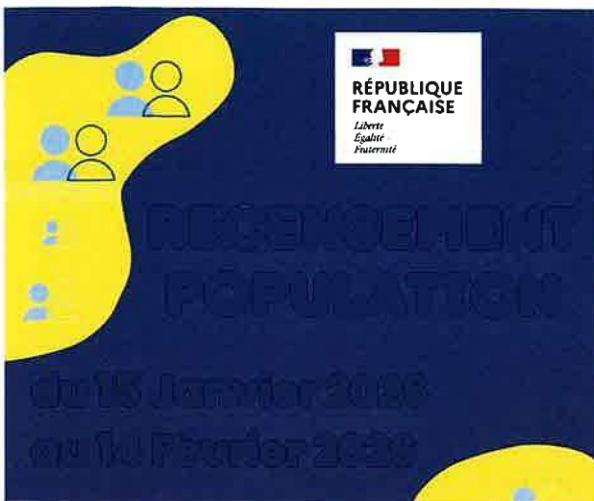
Dépenses de fonctionnement	45649 €
Recettes de fonctionnement	45651 €
Dépenses d'investissement	49111 €
Recettes d'investissement	49169 €

BUDGET FORET

Dépenses de fonctionnement	181109 € dont 92509 € reversés au budget communal
Recettes de fonctionnement	272112 € dont 148462 € de résultat positif de 2024
Dépenses d'investissement	84227 € dont 77199 € de travaux en forêt
Recettes d'investissement	84227 €



Purement administratif



En 2026 la commune réalisera le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir **combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également des **statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et **sur les logements**, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le **nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
3. Identifier les **besoins** notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements, surtout pour les communes importantes.

Marie GRANDHAIE sera notre agent recenseur, merci de lui réserver bon accueil.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site :

2026 – Année électorale

Les 15 et 22 mars prochains aura lieu l'élection municipale.

Vous pouvez encore vous inscrire sur les listes électorales, les nouveaux inscrits recevront leur carte d'électeur avant le scrutin. Les jeunes ayant atteint leur majorité et réalisé leur Journée Citoyen, seront inscrits d'office.

Il est également possible (et conseillé en cas de doute) de vérifier son statut sur : Service Public.fr

Hier, un scrutin majoritaire plurinominal

Jusqu'à présent, les conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants étaient élus au scrutin majoritaire, plurinominal, à deux tours. Les candidats se présentaient par candidatures isolées ou groupées. Dans ce dernier cas, le panachage était autorisé, c'est-à-dire la possibilité de rayer le nom de certains candidats et de les remplacer par d'autres. Ce système ne permettait pas d'imposer le respect de la parité.

Aujourd'hui, un scrutin de liste paritaire proportionnel

Aujourd'hui, le mode de scrutin est identique dans les 25 000 communes de moins de 1 000 habitants et les autres. Les listes doivent être paritaires et respecter une alternance femme/homme. Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes complètes de candidats et la suppression du panachage. **Il n'est donc plus possible d'ajouter / supprimer des noms et de modifier l'ordre de présentation possible lors du vote.**



Pour vos démarches type carte d'identité, carte grise, impôts ayez le réflexe France Services

Deux agents **France Services** vous accompagnent dans vos démarches administratives

VILLERSEXEL

153 Rue François de Grammont

RENDEZ-VOUS À PRIVILÉGIER

Par téléphone : **09 79 22 67 88**

france.services@cc-villersexel.fr

Nouveaux arrivants

N'oubliez pas de vous faire connaître et de venir vous inscrire en Mairie. Cela nous est utile, pour l'école, les cartes jeunes, les cérémonies et c'est plus sympathique de vous connaître.

Horaires d'ouverture

La mairie

L'agence postale communale

Communication communale

4 moyens à votre service

La distribution de papiers dans les boîtes aux lettres

- réalisée par les conseillers municipaux
 - dans toutes les boîtes sauf pour les personnes inscrites sur la liste de diffusion

La liste de diffusion

-  anonymisée
 -  rapide
 -  transmission de votre adresse mail en mairie par le biais d'un formulaire sur simple demande

Panneaupocket

- gratuit
 - instantané
 - une application à télécharger sur vos téléphones mobiles

Site internet - Gouhenans.fr

- ✓ mise à jour régulière
 - ✓ informations pérennes

Amicale des Anciens Combattants

Nous arrivons au terme de 2025. Pour cette année encore, la météo a été capricieuse, mais heureusement elle n'a pas entamé notre moral. C'est donc le 17 octobre que l'amicale des anciens combattants s'est réunie comme toutes les années en Assemblée Générale pour débattre de la vie de l'association sur plusieurs points établis à l'ordre du jour.

*Tout d'abord notre effectif reste stable avec 17 adhérents. Déjà 9 années passées dans une association qui fonctionne bien, convivialité et bonne humeur. Depuis 2016 nous avons perdu 7 adhérents : 5 titulaires de la croix du combattant avec agrafe **ALGERIE** dont 1 décoré de la légion d'honneur et 2 **Soldats de France**, et récemment c'est **ROBERT THEBAUD** qui vient de nous quitter. Un homme toujours présent dans les cérémonies patriotiques malgré la maladie. Un moment de recueillement a été observé.*

Robert on ne vous oubliera pas

Dans les activités 2025 :

** **le 16 mars 2025** l'association « **La belle Chasse** » a donné en l'église de Villersexel un concert de trompes de chasse partagé avec un organiste. Une prestation sans précédent dans notre Secteur qui a mobilisé pour le moins 400 personnes, venus écouter cette musique, transportant chacun d'entre nous à travers des sonorités uniques de cet instrument ancestral. Cette formation est composée d'artistes témoins d'une époque et gardiens de la mémoire collective.*

*Ces événements musicaux sont des moments de partage, d'échange et de convivialité qui nous rappellent à tous ce que signifie la liberté, le respect et le devoir de Mémoire. Cet ensemble est dirigé par **Mr. Gérard DIDIER** directeur musical adhérent à notre association que je remercie ainsi que l'ensemble des musiciens pour avoir donné ce concert au profit des Anciens Combattants de GOUHENANS.*

** **Le 17 mai** « **Jour du concours de boules à Gouhenans** » Une belle journée conviviale avec une météo agréable, après-midi organisé avec une équipe toujours présente pour aménager, servir boisson et barbecue. Encore merci à tous.*

Nous venons de célébrer le 11 novembre au pied du monument avec la participation de 2 porte-drapeaux, notre association et le Souvenir Français.

Rien ne symbolise plus une nation que son drapeau. Il est l'image mais aussi l'objet auquel un peuple se rallie dans les moments de joie, ou se raccroche dans les moments de peine. Comment en cette année du 80^{ème} anniversaire de la Libération de la France, ne pas penser à ce que furent nos trois couleurs pour des millions de Français qui attendaient de sortir de la nuit de l'occupation et de la répression.

A l'heure où les symboles nationaux sont parfois réduits à des slogans, il est essentiel de revenir à la Source, comprendre pour mieux transmettre, interroger pour mieux rassembler. Car le drapeau Français au-delà des passions qu'il suscite est avant tout le miroir de ce que nous sommes et ce que nous aspirons à devenir.

Par les valeurs que nous portons et incarnons, rappelons que la liberté à un prix qu'il faut être prêt à payer comme l'ont fait ceux qui ont donné leur vie pour que nous puissions vivre libres, sachons aimer et faire aimer notre France, si on la veut unie, résiliente et riche de force morale que constitue la capacité individuelle et collective à prendre l'ascendant sur les événements.

*Le président
Christian PLAISANCE*

M Robert Thiébaud

Le décès de M Thiébaud nous a plongé dans une profonde tristesse, lui qui marqua d'une empreinte indélébile la vie de notre commune.

Le deuil se vit d'abord dans l'intimité du cercle familial élargi au cercle d'amis les plus proches. Et bien au-delà pour Robert qui, par ses fonctions, a présidé au destin de la commune pendant deux mandatures de 1989 à 2001. Celui-ci était attaché viscéralement à sa commune.

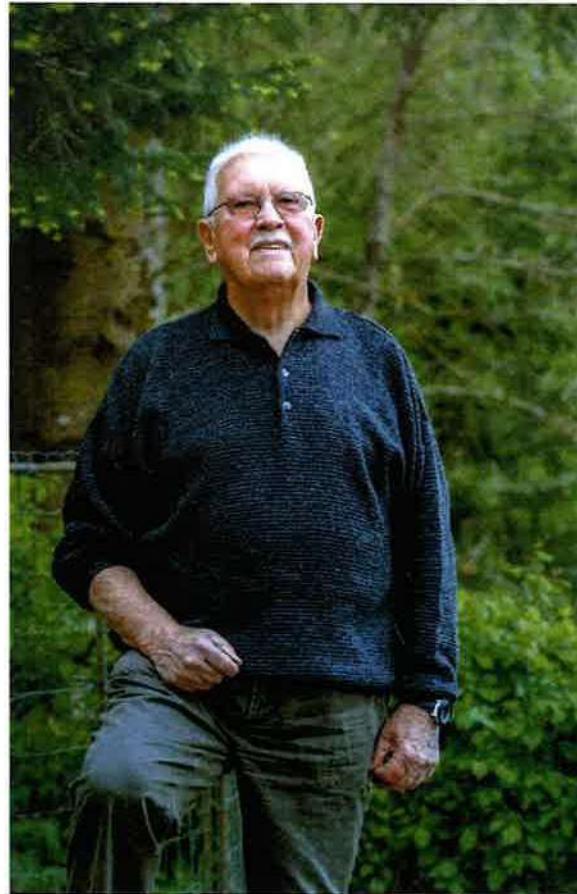
Outre la gestion quotidienne de la mairie, Mr Thiébaud avait à son actif la création de la salle des fêtes. C'est le lieu fédérateur de notre village. Les familles, les associations se retrouvent pour fêter tel ou tel événement dans la joie et la bonne humeur

Robert, au nom du conseil Municipal je vous remercie de votre dévouement et abnégation dans vos fonctions de Maire.

Je présente à la famille, au nom du conseil municipal, nos condoléances les plus sincères.

Sachez que nous n'oublierons pas votre défunt.

Jean-Marie RONDEY



Fête des mères

Cette journée du 25 mai a été l'occasion de rendre hommage à toutes les mamans de notre belle commune de Gouhenans.

Comme le chante William Sheller, notre maman :

« Elle est notre idole
On en a le cœur plein
Faut pas qu'on nous la vole
Ou qu'on l'emmène au loin »

Être mère est bien plus qu'un simple titre. C'est une vocation, un engagement de tous les instants, fait d'amour inconditionnel, de patience infinie et de dévouement sans faille. Chaque jour les mères de Gouhenans accomplissent des miracles, jonglant entre leurs responsabilités familiales et les autres activités, tout en transmettant des valeurs essentielles à leurs enfants.

Cette année, notre célébration revêt une signification particulière ; nous avons décidé de mettre à l'honneur les mamans de notre commune, celles qui ont donné la vie à quatre enfants et plus.

Elles sont deux ; ce sont Mme Marie Durand et Mme Emmanuelle Cordier. À chacune d'entre elles nous offrons un diplôme de la famille, une médaille, une enveloppe ainsi qu'un bouquet symbole de vie et de croissance à l'image de la famille qui s'est agrandie et s'est épanouie.

Ces gestes, bien que modestes, se veulent porteurs de sens. Une plante comme un enfant a besoin d'attention et d'amour pour grandir. Elle symbolise aussi l'enracinement et l'appartenance à notre communauté de Gouhenans. Nous espérons que ces mamans verront leurs plantes s'épanouir, tout comme leurs enfants.

Mais, n'oublions pas que toutes les mères, qu'elles aient eu quatre enfants ou moins méritent notre reconnaissance et notre affection ; chacune d'entre elles a continué à façonner notre commune, à la rendre plus chaleureuse, plus solidaire, plus dynamique.



Je tiens à saluer les mères qui ne sont plus parmi nous, mais dont le souvenir reste gravé dans nos cœurs. Leur héritage perdure à travers les valeurs qu'elles nous ont transmises et l'amour qu'elles ont semé autour d'elles.

Alors, Mesdames je vous dis merci pour votre amour, votre courage, votre patience et votre dévouement sans limite.

Vous êtes notre inspiration et notre fierté !!

Bonne fête des Mères !!

Jean-Marie RONDEY

Ce n'était qu'un arbre... mais quel arbre !

La rue du chêne a perdu son arbre repère, pas un chêne mais LE gros chêne.
Sa propriétaire a pris la décision, à regret, de le faire abattre cette année.



Durant le démontage, elle n'a pas caché sa tristesse et s'est demandé, jusqu'à la dernière minute, si elle n'avait pas fait une erreur, un sacrifice en quelque sorte.

C'est à la coupe du dernier billon que la réalité est apparue. Le pied était fortement colonisé et fragilisé par deux pourritures, la

fibreuse (blanche) et la cubique (rouge).

Plus de regrets à avoir, il fallait bien procéder à son enlèvement car tôt ou tard, il allait s'effondrer et finir sa course sur la maison.



La plantation d'un remplaçant pourrait être envisagée. Avant qu'il ne devienne menaçant, de nombreuses années se seront écoulées.

La rédaction de l'Écho du Mont

OCTOBRE ROSE - MILLESIME 2025

La période pré-électorale impose quelques réserves, de ce fait, je ne citerai aucun nom dans le texte qui va suivre pour éviter de créer des différences et des incompréhensions. Par contre, je remercie chaleureusement et au préalable les actrices et acteurs bénévoles et les participantes et participants qui ont contribué à la réussite de cette belle manifestation.



Comme en 2023, nous avons joué la sécurité avec trois volets distincts dont deux sécurisés en intérieur. Avec deux photographes talentueuses au village, nous avons tenu à reconduire l'exposition à la salle des fêtes.

Notre église étant dotée d'une acoustique indiscutable et reconnue, nous souhaitions proposer un concert... mais de qui ?

Le hasard faisant parfois bien les choses, une musicienne de l'ensemble PRELUDE était en quête de lieux où se produire gratuitement. L'entente a été immédiate avec juste un petit bémol, la date que nous leur imposions ne leur permettait pas d'être tous présents. A trois, le contrat a été bien rempli et pour un concert à six, ce n'est que partie remise.



La marche qui nous semble inévitable avec un si beau cadre reste risquée en cas de mauvais temps. Pas de chance cette année, le soleil de 2023 était en grève. Une pluie, par moment très soutenue, a découragé une partie des participants potentiels. Nous avons dénombré une soixantaine de marcheuses et marcheurs sur une centaine d'inscriptions préalables, résultat tout de même inespéré avec une telle météo.

Il faut saluer la participation de trois résidents de l'EHPAD Griboulard en fauteuils roulants accompagnés de membres de leurs familles et encadrés par des personnels de l'établissement. Cette initiative qu'on peut attribuer à une encadrante domiciliée à Gouhenans nous a donné une belle leçon de VIVRE ENSEMBLE. Ce fut un vrai rayon de soleil en ce jour plutôt sombre.

Cerise sur le gâteau, la collation qui a suivi a réchauffé les corps mais apparemment, surtout les cœurs.

Après cet exposé un peu désordonné, je vais rappeler le programme pour toutes les personnes qui ont participé financièrement mais qui n'ont pas profité de la fête. Nous les remercions chaleureusement et espérons les avoir avec nous lors d'une prochaine édition.

Expo photo et vente de marque-pages au profit de la ligue contre le cancer de 10H30 à 17h00 réalisées et offertes par deux dames de Gouhenans, membres du COLLECTIF EMULSION, épaulées par un adjoint au maire.



Marche suivie d'une collation, 14H00-17H00, organisation conjointe commune (secrétaire et élus) et club des anciens, LA JOIE DE VIVRE.

Concert à l'église donné gracieusement par le groupe PRELUDE, 18H00-19H30.

Le bénéfice réalisé pour la lutte contre le cancer du sein est de 830 euros.

A l'avenir, si la motivation perdure, la formule peut être revue. Nous sommes preneurs d'idées nouvelles et de bonnes volontés.

Bonnes Fêtes à toutes et tous.

Jean-François LAVALETTE

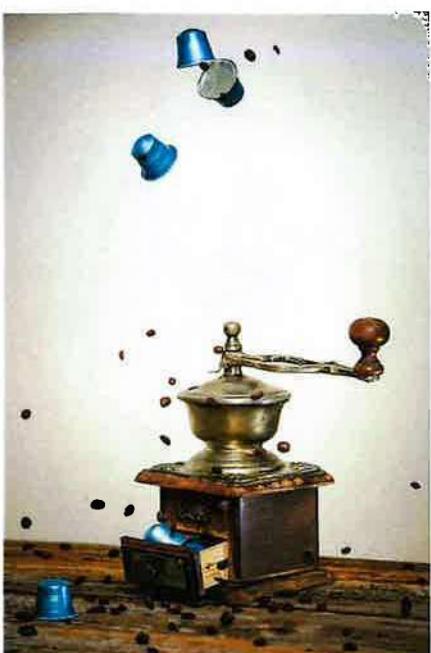


Le Collectif Photo Emulsion développe sa Ro e attitud .

Le Collectif Photo Émulsion est très heureux d'avoir participé, pour la deuxième fois consécutive, à l'action d'Octobre Rose à Gouhenans. C'est une cause qui nous tient particulièrement à cœur, et c'est toujours avec un immense plaisir que nous mettons notre travail photographique au service de la sensibilisation et du soutien à la lutte contre le cancer du sein.

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui sont venues visiter notre exposition photo, échanger avec nous et partager leurs impressions.

Votre présence, vos regards et votre bienveillance donnent tout son sens à notre engagement et à nos projets.



Merci également pour votre générosité dont la somme a été reversée dans son intégralité à la ligue.



Nadine Bardet
Patricia Henry
Gina Mouray Bassani
Philippe Lecuyer
Philippe Lassus